

historiques, politiques et économiques semblables, se sont développées à un rythme constant en 1976. Au cours d'une visite officielle qu'il a effectuée en Australie du 1<sup>er</sup> au 5 septembre, M. MacEachen, alors secrétaire d'État aux Affaires extérieures, s'est entretenu avec le premier ministre Fraser et le ministre des Affaires étrangères Anthony Peacock du dialogue Nord-Sud, de la sécurité en Asie du Sud-Est et des nombreux défis qui se posent aux pays industriels fondés sur des institutions démocratiques et libérales. Quelques mois plus tôt, le premier ministre Fraser était venu assister aux Jeux olympiques, ce qui avait été pour lui l'occasion d'une rencontre non officielle avec M. Trudeau à Montréal.

A mesure que le Canada applique sa politique de diversification, la région du Pacifique prend de plus en plus d'importance. Dans ce contexte, ses relations avec l'Australie deviennent de plus en plus vitales, l'Australie étant non seulement une puissance régionale à la grandeur du Pacifique mais aussi une puissance de premier plan dans le Pacifique Sud. Les deux gouvernements partagent un intérêt commun dans la stabilité politique et économique de la région, comme en témoigne l'appui qu'ils accordent tous deux à l'Association des pays de l'Asie du Sud-Est (APASE) en laquelle ils voient un modèle de coopération régionale.

Le programme d'échanges de visites officielles s'est poursuivi tout aussi activement que par le passé; les Australiens ont continué de jauger l'expérience canadienne dans des domaines tels que les institutions des partis politiques, les relations fédérales-provinciales, l'organisation gouvernementale interne et la planification énergétique, tandis que les Canadiens se sont penchés sur les politiques australiennes relatives aux fonctions de l'ombudsman, aux droits des autochtones et à la mise en valeur des ressources minérales. Les questions du droit de la mer et les garanties nucléaires, en particulier celles prévues par le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, ont donné lieu à d'étroites consultations. En novembre, d'autres consultations ont eu lieu entre

le sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures et le secrétaire désigné du ministère australien des Affaires étrangères, M. N. Parkinson, alors en visite à Ottawa. Par ailleurs, dans le cadre du troisième d'une série de programmes bilatéraux d'échanges de militaires, 150 soldats australiens sont venus s'entraîner pendant six semaines au Canada et un nombre équivalent de Canadiens ont fait de même en Australie. Enfin, vers la fin de l'année, un autre projet est venu illustrer la vigueur des relations entre les deux pays: une fusée canadienne *Brant B* a été lancée en Australie dans le cadre d'un programme visant à mesurer les rayons X cosmiques de faible énergie.

## Nouvelle-Zélande

L'année 1976 a été particulièrement importante pour les relations entre le Canada et la Nouvelle-Zélande. En plus des visites habituelles de hauts fonctionnaires des deux pays, M. Allan MacEachen lui-même s'est rendu en Nouvelle-Zélande du 29 août au 1<sup>er</sup> septembre; il était le premier secrétaire d'État canadien aux Affaires extérieures à poser ce geste officiellement. Inscrite dans le contexte de la politique canadienne de diversification des relations dans la région du Pacifique, sa visite traduisait le désir du Canada de resserrer davantage ses liens déjà étroits avec la Nouvelle-Zélande. Les deux pays entretiennent d'ailleurs des relations depuis relativement longtemps. En effet, dès 1919, le gouvernement canadien ouvrait une mission commerciale à Auckland; en 1940, il établissait dans cette même ville un haut-commissariat et, en 1932, il avait signé un accord bilatéral de commerce. Comme elle joue un rôle de premier plan dans le Pacifique Sud, la Nouvelle-Zélande occupe une place importante dans la diversification des liens du Canada avec les pays du Pacifique.

L'ampleur des relations entre les deux pays a d'ailleurs amené la création d'un Comité consultatif bilatéral, formé de hauts fonctionnaires qui se réunissent tous les deux ans pour discuter de problèmes bilatéraux et multilatéraux.